

Livraison :	2012	Construction de l'hôpital intercommunal, comprenant :
Maître d'Ouvrage :	Partenariat Public Privé entre Hanvol (Eiffage) et l'Hôpital d'Annemasse	- un accueil général à l'ouest au rez-de-jardin au centre, - un complexe hébergement et plateaux techniques comprenant les bureaux du personnel et administratifs, les chambres d'hospitalisation (450), le service de dialyse et les blocs opératoires,
Surface SHON :	30 000 m ²	- une crèche et un bâtiment d'hébergement pour le personnel du centre,
Coût des travaux :	128 M€ HT	- un bâtiment énergie pour la production de chaud et de froid.



Un projet en qualité environnementale et sanitaire

1. Une performance énergétique remarquable

Les bâtiments sont avec isolation extérieure généralisée (Ubatref-15%), une ventilation double flux avec récupération haute efficacité, et une chaufferie bois couvrant 70% des besoins en chaud de l'hôpital. Les menuiseries sont en double vitrage respirant avec store intégré. La distribution de chaud et de froid est « tout air » à débit variable avec réchauffage terminal dans l'hébergement et les plateaux médico-techniques. Le dimensionnement des débits d'air et la garantie du confort en été dans les différents espaces ont été déterminés en s'appuyant sur des simulations thermiques dynamiques.

La crèche et la résidence ont le label THPE-EnR avec couverture des besoins d'ECS par capteurs solaires.

2. La gestion des eaux pluviales sur la parcelle

Les eaux pluviales de toiture et les eaux ruisselantes des parkings sont conduites à travers des fossés enherbés vers des noues paysagères puis vers des zones de rétention avant rejet aval dans la nature. Ce principe rallonge la durée d'écoulement des eaux depuis leur chute jusqu'au rejet au réseau, favorisant l'évaporation et l'infiltration partielle et garantissant ainsi un débit de rejet très faible.

Les impacts en termes de vues, de flux, d'accès, de nuisances et de biodiversité du projet ont très largement été pris en compte vis-à-vis des riverains et des espaces naturels existants. Ainsi, le bâtiment présente une compacité maximale avec des patios intérieurs pour apporter la lumière au cœur du projet.

3. Une prise en compte volontariste de la qualité sanitaire

Celle-ci se traduit, d'une part au niveau des aménagements extérieurs, avec le choix d'essences et de plantations diversifiées sans potentiel allergisant selon nomenclature RNSA, et d'autre part dans le choix des matériaux de parachèvement, sols, murs et plafonds :

- les sols sont intégralement en caoutchouc, matériaux sans émissions de COV ni de phtalates, offrant des garanties sanitaires sans métallisation à prévoir sur la durée de vie de l'ouvrage,
- les peintures sont demandées alkydes ou acryliques à l'eau avec une teneur en COV inférieure à 10 g/l, sans agent de coalescence,
- les faux-plafonds satisfont le protocole AFFSET 2006 quant à l'émission de fibres en ambiance.

Par ailleurs, la chaufferie bois est équipée de filtres à manche pour une émission de poussières < 20 mg/m³, sachant que la norme actuelle est de 150 mg/m³, et qu'il est envisagé de descendre ce seuil à 50 mg/m³ dans les prochaines années.

Intervenants

Hôpital	C.H. Alpes Léman M. Vincent	17 rue Jura Ambilly 74107 Annemasse cedex	04 50 87 47 47
Maître d'Ouvrage	Hanvol Mme Elise Heyraut	163 Quai du Dr Dervaux 92600 Asnières/Seine	01 01 01 01 01
Architecte mandataire	Groupe 6 M. Raffin	98 Cours de la Libération BP 2536 38035 Grenoble Cedex	04 76 96 45 90
Lots techniques	Forclum M. Jean Paul Hery	Centre d'affaire Paris Nord Bat. Ampère n°1, 93153 Le Blanc Mesnil	01 45 91 52 06
AMO QES	Etamine M. Nicolas Molle Médiéco Mme Suzanne Déoux	10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin BP 278 - Andorra la vella Andorre	04 37 45 34 20 +3 76 83 63 18